

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 04 novembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-157 à 25-164 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-165	24	04	09	28
De la délibération n°25-166 à 25-172 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-173	24	05	09	29
De la délibération n°25-174 à 25-181 incluse	26	05	07	31

Secrétaire : M. Olivier NIEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme KOUYOUMDJIAN, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, FERRY, BRUN, ORTEGA, Mmes LÉOSTIC, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Ghislaine VANDAMME ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD (Maire)

ABSENT EXCUSÉ N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : - M. Benoit BALSAN

ABSENT : - M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-170 Avenant 2 au marché de fourniture, installation, location et dépose de bâtiments modulaires à usage de salles de classe et de restauration pour l'école des Acacias

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :
Par affichage, le

14 NOV. 2025

14 NOV. 2025

Fait à Louviers, le 14 NOV. 2025



Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-170-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

N° 25-170

**AVENANT 2 AU MARCHE DE FOURNITURE,
INSTALLATION, LOCATION ET DÉPOSE DE BÂTIMENTS
MODULAIRES À USAGE DE SALLES DE CLASSE ET DE
RESTAURATION POUR L'ÉCOLE DES ACACIAS**

RAPPORT

Monsieur le Maire rapporte que la Ville de Louviers souhaite reconstruire l'école des Acacias au 17, rue François Mitterrand. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Convention des projets de renouvellement urbain pour le quartier des Acacias, La Londe, Les Oiseaux. Dans le cadre de ces travaux et afin d'assurer une continuité d'accueil des enfants, il est prévu la fourniture, l'installation, la location et la dépose de bâtiments modulaires à usage de salles de classe et de restauration sur le site.

Par délibération n° 25-008, en date du 03 février 2025, les membres du Conseil ont autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de fourniture, installation, location et dépose de bâtiments modulaires avec l'entreprise PORTAKABIN, sise 8, rue de l'Epinoy, 59175 Templemars, pour un montant de 283 458,00 € HT, soit 340 149,60 € TTC (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur).

Dans le cadre de l'avancement des prestations, il est apparu nécessaire d'apporter les ajustements suivants, destinés à renforcer la fonctionnalité, la sécurité et la qualité d'usage des aménagements :

- Création d'un espace sanitaire au premier étage, afin de répondre de manière adéquate aux besoins d'hygiène et de confort des enfants fréquentant ce niveau.
- Mise en place d'une résille métallique sur les garde-corps existants.
- Installation d'un point d'eau extérieur, implanté à proximité immédiate de la porte de service réservée au personnel de restauration, destiné au nettoyage des conteneurs à déchets.

La plus-value engendrée par cet avenant est de 13 097,76 € HT.

Les membres du Conseil sont donc invités à approuver la conclusion de cet avenant et à autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à le signer.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 25-008 du 03 février 2025 autorisant la signature du marché ;

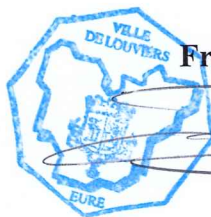
Vu le projet d'avenant joint en annexe à la présente délibération ;

VU l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 13 octobre 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant précité.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**



François-Xavier PRIOLLAUD